



Bruxelles Royale Yacht Club
A.s.b.l.

En date du
.....

Ballotage

Date

	Date d'affichage	
	Droit de port	
Membre adhérent	Admission provisoire	
Membre junior	Admission définitive	
Membre équipier	Démission	
Membre sympathisant	Réputé démissionnaire	

BULLETIN DE PRESENTATION

Je soussigné(e) :

<p>NOM</p> <p>PRENOMS.....</p> <p>ADRESSE : Rue et n°</p> <p>Code postal et localité :</p> <p>Téléphone : G.S.M.....</p> <p>Lieu et date de naissance :</p> <p>Nationalité : Profession :</p> <p>Plaque d'immatriculation :</p> <p>Adresse e mail :</p> <p>Pour les étudiants, indiquer l'établissement</p> <p>(fournir un certificat de fréquentation.)</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div> <p style="text-align: center;"><i>Photo</i></p> <p>Signature du candidat :</p>
---	--

Nom du parrain (majuscule)

Signature du parrain (+ mention "lu et approuvé")

<p>NOM DU BATEAU : <input type="checkbox"/> VOILIER <input type="checkbox"/> FIFTY <input type="checkbox"/> MOTEUR</p> <p>Longueur : Largeur : Déplacement :</p> <p>N° immatriculation : Surface à quai :</p> <p>Assurance Compagnie : N° police :</p> <p>Moteurs marque : Nombres : Puissance : Tirant d'eau..... Tirant d'air.....</p>

Etes-vous intéressé(e) par les activités d'une des sections suivantes :

VOILE MONOTYPE VOILE HANDICAP MOTONAUTIQUE CROISIERE ECOLE DE NAVIGATION

Sollicite mon admission comme membre du BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB et je déclare avoir pris connaissance des STATUTS et du REGLEMENT D'ADMINISTRATION B.R.Y.C. et m'engage à respecter leurs règles (voir annotations au verso) et à avoir le parrainage d'un membre effectif . Etes-vous actuellement membre d'un Yacht Club ? Lequel : Depuis quelle date :

CONDITIONS D'ADMISSION – PARRAINAGE (voir au verso)

REMARQUES IMPORTANTES

- I. Pour que votre candidature puisse être présentée au COMITE DE BALLOTAGE, il est indispensable :
- a) que vous ayez versé le droit de port à notre compte BNP PARIBAS FORTIS n° BE49 2100 1732 6171 ou en espèces au secrétariat du B.R.Y.C. Le droit de port étant fixé annuellement, veuillez-vous en référer au document d'information générale qui vous a été remis.
 - b) que vous ayez rempli les Bulletins de présentation conformément aux directives des instructions générales.
 - c) que la lettre de parrainage soit jointe.
 - d) de joindre à la demande, une déclaration manuscrite reprenant les points suivants :
Je soussigné.....déclare par la présente que le bateau dont je suis : - Propriétaire - Gestionnaire , est assuré en permanence en FRAIS DE RETIREMENT lors de son séjour dans les eaux du B.R.Y.C. , sans limite dans le temps.
L'assuré s'engage à ne pas modifier sa police sans en avertir le B.R.Y.C .
La Compagnie d'Assurance s'engage à prévenir le B.R.Y.C. en cas de suppression de la police ou d'avenant de l'abandon de recours.
 - e) de joindre une copie recto verso de votre carte d'identité.
- II. Toute correspondance doit être adressée **UNIQUEMENT** au secrétariat du B.R.Y.C.
Chaussée de Vilvorde 1, 1020 Bruxelles Téléphone : 02/216 48 28

CONDITIONS DE PARRAINAGE

Le parrain doit obligatoirement être MEMBRE EFFECTIF du B.R.Y.C.
Il doit non seulement signer le présent bulletin de présentation mais confirmer par lettre manuscrite, dûment signée, qu'il se porte garant de la moralité et de la bonne tenue du candidat.
Il prend l'engagement de répondre auprès du CONSEIL D'ADMINISTRATION de tout manquement éventuel de son candidat aux règles usuelles du B.R.Y.C.

AMARRAGE

Si vous désirez obtenir un amarrage à Bruxelles, veuillez compléter au secrétariat un formulaire de demande d'ancrage qui sera joint aux présents Bulletins de présentation.

TARIFICATION MEMBERSHIP

- III. Droit d'entrée port : 250€
- Cotisation annuelle membre adhérent : 270€
- Cotisation annuelle membre sympathisant : 200€
- Cotisation annuelle membre junior : 90€
- Cotisation annuelle membre équipier : 50€